

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DELIBERATION n°34/2026****OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER
UNIQUE 2025**

Conseillers en exercice :	27
Présents :	26
Excusés :	1
Pouvoirs :	1
Votants :	27

SÉANCE DU 27 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 27 mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 21 mai 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, Jean-François PIOVESANA, Martine LIPUMA, Christian GORACCI, Olivia LEVINGSTON, Pierre BRANCATO, Joëlle BOUHELIER, Ibrahim DAHER, Adjoints, Marc MONIER, Patrick LECLERCQ, Lydie CHRETIENNOT, Vincenzo MARCIANO, Laurence MARGAILLAN, Agnès MOREAU, Christine VAUTRIN, Anne BOUREL DE LA RONCIERE, Eric ROMAN, Cédric CHAUDET, Céline VERSACE, Nadège ISOARDO, Sylvain SEVAJOL, Pierre PARISSIADIS, Pauline ROMAN, Cyril MALBERT, David DU PARC, Eve BENDER, Conseillers Municipaux.

PROCURATIONS : Grégory MARCUCCI a donné pouvoir à Eve BENDER.

SECRETAIRE DE SEANCE : Pauline ROMAN

Monsieur Goracci, adjoint aux finances rappelle que pour des raisons techniques liés à un dysfonctionnement de l'application Hélios et de l'application CDG-D (production de comptes de gestion et financier), les services de la Trésorerie n'étaient pas en mesure au mois de mars 2026, de communiquer un compte financier unique de gestion pour l'exercice 2025 ce qui a conduit à l'adoption d'une reprise anticipée des résultats de l'année 2025 et permis dans la foulée le vote du budget primitif 2026.

Il convient maintenant d'adopter le compte financier unique 2025, dont les chiffres sont identiques à la reprise anticipée des résultats.

Il précise que la trésorerie a validé ces chiffres et a transmis le document commun ci-annexé.

Monsieur Christian GORACCI, Adjoint délégué aux finances, présente au Conseil Municipal le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 comme suit :

RESULTATS DE CLOTURE**Section de fonctionnement**

Résultat antérieur reporté (excédent)	728.631,95 €
Résultat de l'exercice 2025 (excédent)	733.037,08 €

Excédent global de clôture 2025	1.461.669,03 €
---------------------------------	-----------------------

Section d'investissement

Résultat de clôture de l'exercice 2024 (déficit)	-281.857,81 €
Résultat de l'exercice 2025 (déficit)	-1.278.310,51€

Déficit global de clôture 2025	- 1.560.168,32 €
--------------------------------	-------------------------

Restes à réaliser

Dépenses	336.766,08 €
Recettes	1.469.853,97 €

Solde RAR	1.133.087,89 €
Besoin de financement	427.080,43€

AR Prefecture

006-210600383-20260527-D_34_05_2026-BF
Reçu le 12/06/2026

Monsieur le Maire **DEMANDE** au Conseil Municipal :

D'APPROUVER le compte financier unique 2025

Le Conseil Municipal, l'exposé de l'Adjoint, Rapporteur, entendu, et après en avoir délibéré :

APPROUVE le compte financier unique 2025.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le *12/06/2026*
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le *12/06/2026*

Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE



La secrétaire de séance,
Pauline ROMAN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "PR", representing Pauline Roman.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

COMMUNE DE CHATEAUNEUF - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2025

I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Prévision budgétaire totale	A	5 475 508,54	5 201 005,76	10 676 514,30
Recettes	B	3 034 121,39	5 348 055,74	8 382 208,13
Restes à réaliser	C	1 469 853,97	0,00	1 469 853,97
Autorisation budgétaire totale	D	5 193 650,73	5 929 635,71	11 123 286,44
Dépenses	E	4 312 431,90	4 615 049,66	8 927 481,56
Restes à réaliser	F	335 766,08	0,00	335 766,08
Différences entre les titres et les mandats	G = B - E	-1 278 310,51	733 037,06	-545 273,43
Résultats antérieurs reportés	H	-281 957,91	728 631,95	446 774,14
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	G + H	-1 660 168,32	1 461 669,03	-98 499,29
Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	1 133 087,89	0,00	1 133 087,89
Résultat cumulé	G + H + I	-427 050,43	1 461 669,03	1 034 588,60

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations écrites